
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Séance plénière d’ouverture du GAC
Lundi 7 mars 2022 – 09h00 à 10h00 AST

GULTEN TEPE :

Nous allons commencer la séance. Merci de lancer l’enregistrement.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir. Bienvenue à la séance plénière inaugurale du GAC de l’ICANN73 aujourd’hui lundi 7 mars à 13 h UTC.

Étant donné que ces séances sont publiques et que d’autres membres de la communauté de l’ICANN peuvent y être présents, l’équipe de direction du GAC et le personnel de soutien encouragent les représentants du GAC à indiquer leur nom et leur affiliation dans la fenêtre du chat afin de faciliter le registre des présences.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en bas de la fenêtre Zoom en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Comment » en anglais comme indiqué dans le chat.

Le service d’interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l’ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l’icône d’interprétation situé dans la barre d’outils de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom par les facilitateurs de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

séance, veuillez activer le micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l’enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. Assurez-vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs.

Finalement, cette séance, à l’instar de toutes les activités de l’ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l’ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Cette séance sera enregistrée. Tous les documents seront disponibles sur la page de la réunion de l’ICANN73.

Cela dit, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

Bonjour, bonsoir, bienvenue à cette séance d’ouverture plénière du GAC dans le contexte de la réunion ICANN73. J’espère bien que vous êtes bien, en bonne santé. On se réunit en ligne depuis plus de deux ans et je suis très reconnaissante de votre participation si active malgré les circonstances si difficiles que nous avons traversées.

Dans la prochaine heure, nous allons voir tout le programme en bloc pour que les membres du GAC puissent être au courant des séances. Nous vous donnerons la possibilité d’intervenir et si le temps le

permet, nous allons voir quel a été le travail mené par le GAC depuis la dernière réunion, les sujets importants de l’ICANN73, les faits importants et le travail depuis l’ICANN72, les aspects fondamentaux des groupes de travail, l’interaction entre le GAC et d’autres membres de la communauté et aussi un aperçu général des efforts pour l’incorporation de nouveaux participants et qu’ils puissent participer activement. Je vais aussi vous expliquer quel est le processus pour la rédaction du communiqué. Nous allons passer la parole à Gulden pour qu’elle nous parle des aspects logistiques des réunions et de toutes les fonctions techniques.

Cela dit, nous passons à la diapositive suivante. Merci beaucoup Gulden.

Notre réunion est du lundi 7 au 10 mars. Les journées de travail sont de 9 h à 17 h 30 l’heure de San Juan. Et l’horaire correspondant en heures UTC est de 13 h à 21 h 30.

Nous nous concentrerons sur des questions d’importance pour le GAC. Cette fois-ci, on a ajouté un nouveau point, le cadre d’intérêt public mondial. Et nous verrons les questions habituelles, le WHOIS, le RDS, l’utilisation malveillante du DNS, la protection des OIG et les nouveaux gTLD.

Nous aurons une réunion avec le Conseil d’Administration, avec l’ALAC, la GNSO et la ccNSO avec qui on ne s’est pas réuni depuis longtemps. Il y a deux panels de la communauté : un panel qui a trait au cadre d’intérêt public mondial et le deuxième sur l’utilisation malveillante du DNS qui se focalise sur les enregistrements

malveillants et les noms de domaine compromis et la comparaison entre ces deux.

Nous aurons aussi un espace de questions et réponses avec l’équipe exécutive de l’ICANN, un forum de discussion sur des questions législatives, réglementaires et géopolitiques, aussi le forum public habituel. Et la réunion habituelle avec le Conseil d’Administration.

Je viens de me rendre compte que je parle un peu trop vite, je m’excuse auprès des interprètes. Je vais essayer de parler plus lentement.

Nous avons aussi attribué un certain temps à trois groupes de travail du GAC : le groupe de travail sur les principes opérationnels, le groupe de travail sur les droits de l’homme et le droit international et le groupe en charge de la sécurité publique.

Les autorités du GAC auront des séances informatives de 30 minutes le 8, 9 et 10 mars, c’est-à-dire que nous commençons avec ces séances d’information demain pour les membres du GAC et les observateurs qui ne se trouvent pas dans des fuseaux horaires aussi confortables pour suivre la réunion. Il y aura aussi des observateurs et on fera des mises à jour qui ne seront pas considérées comme faisant partie de la réunion officielle et ne seront pas incorporées dans les procès verbaux de la réunion.

Il y a plusieurs séances de rédaction du communiqué dont on vous expliquera les détails. Et à la fin de la semaine, il y aura la réunion de clôture pour faire le bilan de tout ce dont on a parlé et prévoir les

activités pour l'avenir. Nous passons maintenant à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, à cause de tous les événements qui se sont passés à l'échelle mondiale, on a fait les ajustements pertinents pour notre ordre du jour en réponse au courrier électronique de l'Ukraine qui a demandé une réunion immédiate des membres du GAC avec la participation de tous les experts possibles. Les autorités du GAC ont organisé une réunion d'urgence, on a abordé la question, on a pris note de faire la réunion et on a décidé de laisser un espace pour des déclarations pendant la plénière d'ouverture du GAC pour les membres et les observateurs qui souhaitent prendre la parole.

Il y a eu une résolution approuvée par le Conseil d'Administration hier où l'on a décidé d'attribuer un soutien financier d'urgence d'un million de dollars comme montant initial pour donner de l'aide financière et appuyer l'accès à l'infrastructure internet dans des situations d'urgence, la cible étant mise sur l'assistance pour permettre l'accès des utilisateurs de l'Ukraine à l'internet.

Je vais maintenant permettre les déclarations que nous avons reçues. Nous avons reçu des demandes de prise de parole. Je vous indique quel est l'ordre des interventions, indépendamment de l'ordre des demandes reçues. Nous vous prions d'être préparé. Et nous allons commencer avec l'Ukraine, puis le Royaume-Uni, la France, les États-Unis, le Canada, le Burkina Faso, la Suisse et l'Australie. Je vais demander au représentant de l'Ukraine de prendre la parole. Merci.

UKRAINE :

Le modèle multipartite qui fait partie de l’approche de l’ICANN pour la déclaration qui suit le consensus est formidable. L’Ukraine suit cette devise et croit en ce modèle. Notre gouvernement a montré son soutien envers ce modèle au travers ses actions et ses déclarations auparavant.

En février, le 24 à 5 h du matin, ma famille s’est réveillée avec le bruit d’explosions. Nous avons vu des incendies, de la fumée à travers la fenêtre et je ne peux pas exprimer la sensation que j’ai ressentie au moment d’expliquer à ma fille de sept ans qu’il fallait que nous quittions notre maison de manière urgente pour nous sauver.

En l’espace de quelques minutes, mes amis de partout dans le pays ont confirmé que des missiles avaient atteint différents points du territoire. Les espoirs d’hier n’existent plus. La tâche principale est à présent de sauver nos familles, nos amis. Les missiles russes ont donc attaqué l’Ukraine. C’est triste. Poutine a dit qu’il s’agissait d’une opération militaire spéciale dans le pays, mais son objectif est la démilitarisation pour garantir la sécurité de la Russie, la sécurité du pays le plus grand au monde avec le plus grand potentiel militaire qui semble se défendre de menaces fantômes.

Nous ne voyons plus la logique de cela. Nous voici au douzième jour de guerre. Ce n’est pas une opération ; il s’agit d’une guerre, une guerre en Europe que la Russie a déclarée contre l’Ukraine. Les Russes bombardent nos villes et notre pays, des villages, des écoles, des écoles maternelles et même les centrales nucléaires. Tout le monde

voit les civils et les soldats ukrainiens, les messages sur les réseaux sociaux, des messages apparaissent sur la télévision également, mais malheureusement, des milliers d’Ukrainiens ont été assassinés, y compris des enfants. Des millions de citoyens Ukrainiens ont dû quitter leur maison.

On nous avait envoyés vos messages de soutien, vous nous avez offert votre abri et votre soutien pour nos forces armées et nous vous en remercions. Vous êtes nombreux à comprendre que le véritable objectif des Russes et de leur direction est de détruire la liberté et les droits humains des Ukrainiens, le droit à la liberté, le droit d’expression, le droit à la paix et le droit à l’internet également.

L’année dernière, notre équipe a mené un projet d’infrastructure pour une installation de réseaux de fibre optique dans les régions les plus éloignées de notre pays. Selon les plus récentes données, nous avons la plus grande capacité des réseaux européens. À peu près 97 % de la population ukrainienne a eu la possibilité de se connecter à internet grâce à la technologie de la fibre optique.

Ces réseaux sont interrompus dès que l’armée russe entre dans les villages de mon pays. D’ailleurs, par exemple dans le village où vivent mes proches, il y a des milliers de Russes qui ont immédiatement coupé le câble optique au moment d’entrer dans le village et leur ont montré leurs armes pour les menacer. Nous sommes déconnectés.

Nous voilà donc 12 jours plus tard à voir comment nos réseaux et nos investissements en infrastructure ont été détruits. Et des personnes risquent leur vie pour rétablir la communication du peuple. Elon Musk

a d'ailleurs manifesté son soutien. Et les personnes qui sont dans les abris contre les bombes ont le droit de savoir ce qui se passe également. Et malheureusement, cela n'est pas toujours une réalité.

Notre cybersécurité est également menacée. Grâce aux efforts, le système de noms de domaine est stable et sécurisé. Nous faisons de notre mieux pour garantir l'intégrité de l'infrastructure ukrainienne. Nous essayons d'éviter les attaques possibles sur les serveurs de noms de domaine.

L'ICANN a été créée pour garantir que l'internet fonctionne correctement et son rôle de coordination n'est pas d'empêcher son fonctionnement. Je soutiens pleinement la déclaration de Göran Marby. Oui, c'est ce qu'il a dit et je suis d'accord. Mais je voulais vous demander s'il serait acceptable pour vous que l'internet fonctionne pour tous sauf pour les Ukrainiens juste parce que les Russes décident qu'on n'a plus le droit de le faire. Il s'agit bien sûr d'un scénario apocalyptique et il ne sera pas mis en place, les Ukrainiens ne vont pas le permettre. L'Ukraine a déjà reçu des manifestations de soutien de toutes les unités constitutives de l'ICANN et au niveau individuel également et nous vous en remercions. Nous voulons continuer à collaborer pour le renforcement de l'acceptation universelle et des IDN ainsi que de notre infrastructure internet. La décision du Conseil d'Administration est d'allouer ces systèmes et des millions de dollars seront consacrés à la garantie du bon fonctionnement des infrastructures internet.

Bien sûr, on ne peut pas croire que tout se fera rapidement, mais je voudrais vous demander de nous permettre de compter sur vos gouvernements pour protéger l'Ukraine et l'internet des actions barbaresques de la Russie de Poutine. Nous soutenons pleinement l'engagement de l'ICANN pour garantir un internet unique mondial. Nous avons déjà demandé de réduire l'influence du Kremlin sur notre espace numérique étant donné que les sécularités du gouvernement russe sur internet sont connues de tous. La Russie souhaite faire de l'internet un actif souverain et c'est ce qu'ils feront s'ils détruisent l'internet pour tous dans un monde un internet comme nous défendons.

La Russie devrait être déconnectée de l'internet mondial, mais les représentants sont parmi ceux à avoir une instance du serveur racine qui leur a été délégué. Mais l'IANA s'assure que l'internet soit disponible pour tous. Les sanctions du monde civilisé qui ont été imposées sur le Kremlin, sur les entreprises russes et sur les personnes ne leur permettent pas d'utiliser l'internet comme un champ de guerre cybernétique contre les droits humains fondamentaux. Ils ne leur permettent pas d'attaquer l'infrastructure critique aux fins de la guerre. Nous prions instamment les différentes entités pour réduire le pouvoir de la Fédération de Russie dans ce 21^{ème} siècle. J'espère que l'ICANN ne suivra pas ces objectifs de la Russie.

Merci pour votre soutien. Nous croyons que vous êtes également du côté de la liberté et des droits. C'est tout.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Andrii. Nous sommes d’accord avec le représentant de l’Ukraine. Nous sommes aux côtés du peuple affecté par ces événements tragiques. Nous espérons que la paix et la sérénité prévaudront sous peu.

Maintenant, le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup madame la présidente.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. J’espère que vous pouvez bien m’entendre.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, on vous entend parfaitement bien.

ROYAUME-UNI : C’est un honneur de pouvoir prendre la parole après le représentant de l’Ukraine.

L’attaque de la Russie envers l’Ukraine est une attaque préméditée à un état souverain. Nous sommes tous unis pour condamner le gouvernement russe et ses actions blâmables. Nous avons envoyé et nous avons reçu la note du vice premier ministre de l’Ukraine. L’idée est la suivante, soit d’utiliser cette désinformation pour justifier l’action militaire contre l’Ukraine. Il s’agit d’une tentative transparente de désinformation et c’est un prétexte pour justifier l’action militaire.

L'accès aux communications comme, notre collègue ukrainien l'a dit, et la transformation numérique sont importantes pour nous tous ici dans le comité consultatif gouvernemental, car la Russie détruit l'infrastructure qui soutient l'avenir numérique. Nous saluons l'annonce de l'ICANN à propos de ce fonds supplémentaire pour que tous puissent avoir accès à l'internet.

Nous sommes toujours engagés pour travailler avec les collègues du GAC tenant compte du rôle important que ce comité remplit et partageant cette mission pour que tous où qu'ils habitent puissent avoir l'accès à l'internet et puisse avoir l'accès à l'information.

Merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, le Royaume-Uni.

La France.

FRANCE : Bonjour à tous. J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom de l'Union européenne et de tous ses États membres, la France exerçant actuellement la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Dans cette période sombre pour l'Europe et la communauté internationale, l'Union européenne et ses États membres condamnent dans les termes les plus forts l'agression militaire sans précédent de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires non

provoquées, injustifiées et préméditées, la Fédération de Russie agit en violation grossière de la charte des Nations Unies et attaque les fondations mêmes du droit international. Elle tourne le dos à l’esprit de paix et de dialogue qui constitue la base de la coopération multilatérale et multipartie prenante.

Nous appelons la Fédération de Russie à cesser immédiatement les hostilités, à retirer ses forces militaires d’Ukraine et à respecter pleinement l’intégrité territoriale, la souveraineté et l’indépendance de l’Ukraine. Nous nous tenons aux côtés du peuple ukrainien et de ses institutions et représentants démocratiquement élus.

Depuis le 24 février, l’Union européenne et ses États membres ainsi que leurs partenaires ont pris des sanctions économiques et politiques d’une portée considérable à l’encontre de la Fédération de Russie et de ses dirigeants afin de les arrêter dans leur trajectoire destructrice.

Dans de nombreuses organisations et surtout dans le système des Nations Unies, nous avons saisi toutes les occasions d’exprimer notre solidarité avec l’Ukraine et notre condamnation de la guerre d’agression menée par la Fédération de Russie. Nous pensons que les actions inacceptables de la Fédération de Russie doivent être dénoncées partout où cela est possible comme nous le faisons aujourd’hui à l’ICANN.

L’Union européenne et ses États membres sont convaincus que l’ICANN et la communauté de la gouvernance de l’internet doivent rester cohérents en ce qui concerne l’internet ouvert et se concentrer

sur l'assistance technique nécessaire pour maintenir la résilience et la sécurité de l'internet ouvert mondial.

Comme l'a expliqué le PDG de l'ICANN, il n'est pas dans les attributions de l'ICANN de prendre des mesures qui couperaient un pays ou ses domaines de premier niveau de l'internet mondial. L'internet a été conçu comme un système résilient et décentralisé qui ne peut être allumé ou éteint. En outre, dans cette période sombre, nous devons maintenir l'internet ouvert et accessible à tous, y compris à tous les citoyens russes qui ont le droit d'accéder à des informations libres et équilibrées sur la guerre en Ukraine. Dans ce cas, l'internet est un facteur de paix. Nous pouvons donc trouver d'autres formes de sanction.

L'Union européenne, en effet, et ses États membres réitèrent leur entière solidarité avec l'Ukraine, adhèrent à la vision d'un internet libre, ouvert et interopérable et s'opposent à celle d'un internet centralisé soumis aux coupures et à la surveillance.

Nous demandons que ce texte soit inclus dans le communiqué du GAC de l'ICANN73 et dans le procès verbal de la plénière d'ouverture du GAC.

Merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup la France qui parlait au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Nous vous remercions d'avoir signalé le besoin que ces déclarations soient incluses. Il y aura un lien vers ces

déclarations dans le communiqué. Nous allons inclure ce lien dans le communiqué pour que vous puissiez avoir accès à la transcription des séances. Les procès verbaux incluront aussi ces déclarations.

Comme vous le savez, le communiqué est publié 72 après la clôture des réunions de l'ICANN et les procès verbaux, encore un petit peu plus tard. Nous allons présenter le lien pour les transcriptions des séances dans le communiqué.

Prochain orateur, les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Madame la présidente et membres du GAC, les États-Unis sont aux côtés de l'Ukraine et ils condamnent dans les plus forts termes possibles cette attaque injustifiée, préméditée et non provoquée de la Russie. Nous demandons à la Russie d'en finir avec cette violation du droit international. Nous sommes solidaires par rapport au peuple de l'Ukraine ainsi qu'avec les membres de son gouvernement choisis de manière démocratique.

Merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup les États-Unis.

Le Canada maintenant prendra la parole.

CANADA : Je m’appelle Luisa Paez et je suis la représentante du gouvernement du Canada. J’espère bien que vous m’entendez comme il le faut.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Oui. On ne vous entendait pas bien au début, mais maintenant ça va bien mieux.

CANADA : Bonjour, bon après-midi ou bonsoir à tous les membres du GAC. Le gouvernement du Canada voudrait profiter de cette occasion pour condamner de manière très forte cette invasion préméditée sans aucune provocation de la part de la Russie. Il y a des conséquences sur le plan humanitaire qui finiront avec la vie de bon nombre de personnes innocentes.

La communauté internationale doit prendre une position dans ce cas particulier. Ce n’est pas une attaque seulement pour l’Ukraine, mais on viole aussi le droit international et la charte des Nations Unies. Nous parlons de la démocratie des droits de l’homme et de la liberté ; par conséquent, les actions russes vont aller au-delà des frontières de l’Ukraine. Le monde doit rejeter ce comportement. Le Canada soutient le gouvernement de l’Ukraine et son peuple, qui est très courageux et très résilient.

Merci beaucoup.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup le Canada.

Maintenant, nous avons le Burkina Faso.

BURKINA FASO :

... donc qu’il fasse un appel à l’aide en vue de stopper les souffrances de son peuple par tous les moyens. C’est son devoir, son droit et à son honneur. Si l’actualité politique et internationale [inaudible] le coup des différentes sanctions infligées par la Fédération de la Russie à différents pays, organisations régionales et internationales, il nous semble que l’ICANN n’a pas la capacité de prendre de telles mesures et notamment celles demandées par le gouvernement ukrainien au regard de [inaudible] au maintien et au développement d’un internet ouvert, accessible et interopérable.

Je voudrais ajouter que d’après les statuts de l’ICANN et notamment l’Article 2 relatif au pouvoir de l’organisation, de telles mesures dépasseraient le cadre de pouvoir de l’organisation tout en restant attachées au respect des statuts qui ont fait l’objet d’un consensus de la communauté internet lors de la transition IANA en 2016.

En outre, l’exercice de telles mesures représenterait une violation flagrante de la souveraineté de la Fédération de Russie par l’ICANN au regard de la nécessité du respect par l’ICANN de l’état de droit et du principe de la souveraineté des États sur les extensions nationales de premier niveau, principe consacré par la communauté internationale dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l’information tenu à Tunis en 2005.

Aussi, nous devons travailler à éviter la politisation du rôle de l’ICANN et de la coordination des identificateurs uniques de l’internet. L’ICANN en tant qu’organisation technique et la communauté ICANN fédérée autour des grands principes d’ouverture, d’accessibilité et d’interopérabilité de l’internet doivent entièrement être dédiées aux questions techniques avec un seul agenda politique, le développement de la connectivité mondiale et notamment la lutte contre la fracture numérique.

Nous accueillons donc favorablement la réponse de monsieur Göran Marby, directeur général de l’ICANN, au gouvernement ukrainien et espérons que les tragiques événements que nous connaissons aujourd’hui nous permettront de réaliser la nécessité de travailler ensemble plus efficacement au développement d’un internet où le progrès technique sera au service du progrès économique et social pour tous.

L’ICANN73 a débuté aujourd’hui, comme nous sommes dans la session d’ouverture, vous le voyez, et bien sûr, beaucoup d’échanges auront lieu, donc je voudrais convier en tout cas l’ensemble de mes collègues africains à pouvoir bien suivre en fait les différentes discussions qui auront lieu sur le sujet.

C’est ce que j’avais à dire et je vous remercie.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup le Burkina Faso.

Avant de céder la parole à la Suisse, j'annonce qu'il y aura également l'Australie qui prendra la parole et j'ajoute la Fédération de Russie, l'Argentine. Maintenant, nous commençons par la Suisse. Allez-y.

SUISSE :

Chers collègues, permettez-moi de partager quelques mots sous la forme d'une déclaration de la Suisse.

La Suisse condamne dans les termes les plus forts la situation et appelle la Fédération de Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer ses troupes des territoires ukrainiens sans tarder. Il s'agit d'une violation internationale du droit international. Les actions de la Russie violent l'interdiction de l'usage de la force ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté ukrainienne telle que consacrée dans le droit international.

La Suisse condamne également l'implication du Bélarusse dans l'attaque militaire de la Russie. L'attaque militaire de grande échelle de la Russie contre l'Ukraine représente un risque massif pour la sécurité de tout le continent, ce qui nous inquiète très profondément.

La Suisse réaffirme sa solidarité envers l'Ukraine et son peuple. Et dans ce sens, nous exprimons notre empathie et notre compréhension vis-à-vis de la demande que l'Ukraine a envoyée à l'ICANN.

En même temps, l'internet mondial y compris la coordination mondiale du DNS par l'ICANN sont des prérequis pour avoir un seul internet mondial et interopérable que nous devons protéger. Entre autre, cela permet la libre circulation d'informations et de faits, ce qui

est essentiel dans les circonstances actuelles. Nous comprenons et partageons donc ce que la réponse du PDG incluait, ce qui n'affecte point notre solidarité envers eux telle qu'exprimée auparavant.

Nous saluons l'annonce de la création d'un fonds d'urgence et nous espérons que cela pourra aider à résoudre une partie de la situation.

Merci chers collègues.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci la Suisse.

L'Australie a demandé la parole.

AUSTRALIE :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Je suis le représentant de l'Australie auprès du GAC. Merci de me donner l'occasion de faire une courte déclaration au nom du gouvernement australien sur cette question si importante.

L'Australie condamne dans les termes les plus forts cette attaque non provoquée contre l'Ukraine qui va contre l'intégrité territoriale et contre la souveraineté de l'Ukraine ainsi que sur sa sécurité nationale. La Russie viole le droit international et la charte des Nations Unies. Le peuple ukrainien va souffrir de ces attaques. Nous condamnons également les activités numériques malveillantes contre l'infrastructure critique de l'Ukraine qui transmet de la désinformation et des mensonges. L'Australie soutient l'Ukraine et est placée du côté des alliés pour condamner cette activité.

Merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci l'Australie.

La Russie s'il vous plaît.

FÉDÉRATION DE RUSSIE : Merci beaucoup. Je vais parler en russe.

La situation actuelle est une terrible tragédie, bien sûr. Mais nous tenons à signaler également que l'ICANN n'est pas le bon forum pour discuter de ce type de questions. J'espère qu'au cours de la conférence ICANN73, nous pourrions nous concentrer sur les sujets techniques de l'exploitation de l'internet et que nous éviterons de discuter de questions d'ordre politique.

Je voudrais également préciser une question, et c'était que c'est l'Ukraine qui a proposé de nous exclure de la zone du service. De notre part, nous faisons tout ce qui est dans notre portée pour faire en sorte que l'internet continue d'être un espace mondial représentatif pour tous.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci la Russie.

J'ai maintenant l'Argentine.

Dans les 20 minutes qu’il nous reste de cette séance, nous essayons de voir très rapidement les diapositives que nous avons préparées.

Il y a quatre questions importantes pour notre réunion, à savoir le RDS, le WHOIS et la protection des données avec le EPDP correspondant, l’atténuation de l’utilisation malveillante du DNS, les séries ultérieures de nouveaux gTLD et le cadre d’intérêt public mondial. Pour une question de temps, je ne vais pas rentrer dans le détail sur chacun de ces aspects parce que les responsables de chaque sujet avaient une présentation lors des séances d’information de la semaine dernière. Mais nous allons vous laisser à disposition les diapositives pour consultation. Nous passons à la diapositive suivante maintenant. Encore une s’il vous plaît. Voilà.

Pour ce qui est du travail du GAC, nous prenons note des nouveautés depuis l’ICANN72. Je voudrais remercier encore une fois tout le monde du grand travail effectué malgré la pandémie. Nous avons mené une période de beaucoup d’activités, six lettres reçues par le GAC, cinq lettres de réponse qui ont été envoyées. Il y a aussi l’interaction périodique avec le Conseil d’Administration et dans cette opportunité, on a parlé du communiqué de l’ICANN72 avec certaines précisions. Ceci, on le fait quatre semaines après l’émission du communiqué du GAC. Nous recevons la fiche de suivi du Conseil d’Administration. Et il est important aussi de signaler que le Conseil d’Administration tient compte et prend note des questions d’importance pour le GAC et qu’il y a aussi une conversation très active avec le BGIG.

Nous avons également accordé avec l’équipe de participation gouvernementale de l’ICANN d’étendre nos conversations au GAC au complet. Ceci a été une demande faite par certains membres du GAC. Ils nous ont demandé d’élargir nos discussions pour inclure tous les membres du GAC. On en a discuté avec l’équipe de participation gouvernementale et on travaille pour programmer un appel entre cette réunion et la prochaine réunion de l’ICANN, c’est-à-dire une réunion après l’ICANN73 et avant l’ICANN74 à laquelle nous allons inviter tout le monde à participer. D’habitude, il y a beaucoup d’informations qui sont données au cours de ces séances sur l’écosystème de gouvernance de l’internet et aussi d’autres événements qui se produisent dans d’autres forums et qui sont liés au travail mené par le GAC. Nous passons à la diapositive suivante s’il vous plaît.

Il faut reconnaître que les groupes de travail ont fait des progrès. Il y a des efforts du groupe de travail sur la sécurité publique par rapport à la question de la gestion du RDS et de l’utilisation malveillante du DNS, aussi le groupe de travail sur l’évolution des principes opérationnels du GAC qui va présenter le travail et la méthodologie de travail au cours de cette semaine. Le groupe de travail sur les droits de l’homme et les droits humains va mettre à jour le GAC sur le travail effectué par rapport à la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 sur la responsabilité.

Et nous réitérons encore une fois cet appel pour avoir des représentants du GAC intéressés et capables de représenter le GAC et la présidence dans le groupe de travail sur l’acceptation universelle et

les IDN dans le but de promouvoir d’autres responsabilités. Nous sommes à la recherche d’un nouveau président pour ce groupe de travail.

Nous avons aussi les nouveaux guides de voyage pour le groupe de travail des régions faiblement desservies qui sont applicables pour la première fois.

Et pour finir, un possible rétablissement des procédures pour des séries ultérieures. Il faut se mettre d’accord sur la manière d’organiser nos efforts et nos opinions pour la prochaine étape.

Nous allons voir maintenant la prochaine diapositive où nous pourrions voir l’interaction avec la communauté, à commencer par les présidents des SO et des AC, la table ronde que nous avons avec eux. Nous avons eu plusieurs réunions pendant cette période depuis la dernière séance pour aborder trois thèmes en principe. En premier lieu, la mise en œuvre...

Excusez-moi, il y a un micro qui est ouvert. Nous avons besoin que vous le désactiviez.

Dans les questions liées à la mise en œuvre de la piste de travail 2 sur la responsabilité, surtout les recommandations qui demandent un effort collectif. Nous avons abordé aussi l’établissement d’un groupe de coordination pour travailler sur certaines recommandations ainsi qu’un résumé de la composition et de la portée de ce groupe de travail, ce qui a été partagé avec les présidents des SO et des AC pour chercher des candidats des différentes unités constitutives. Nous

voulons aussi que ce groupe se transforme en un forum pour partager des informations.

La représentante de la Bosnie-Herzégovine, Suada, qui est coprésidente du groupe de travail sur les droits de l’homme et le droit international, est là. Et il y a aussi là trois membres de ce groupe de travail qui participent en tant qu’observateurs: Giacomo qui représente le GAC à l’Union de diffusion mondiale, la représentante de l’UNESCO et Jorge, le représentant de la Suisse qui est vice-président qui a joué un rôle très actif pour des initiatives précédentes concernant la piste de travail sur la responsabilité.

Le deuxième thème important concerne la hiérarchisation des priorités de la communauté et la planification qui sera utilisée pendant le processus annuel de planification où une coordination est requise pour établir les priorités communes. L’organisation de l’ICANN a demandé à la communauté de considérer à participer au projet pilote dans le cadre de planification et de priorisation qui débutera pendant ce mois de mars. Le projet pilote va se concentrer sur les recommandations en attente et c’est un projet qui se terminera en avril.

Nous vous demandons donc de proposer au moins un représentant titulaire avec un suppléant, quelqu’un qui pourrait le remplacer. Le résultat de ce projet pilote servira pour informations pour la révision de ce cadre de hiérarchisation des priorités. Il y aura aussi des documents qui serviront au cycle de planification financière de 2023.

Si cet exercice de hiérarchisation des priorités vous intéresse, veuillez nous le faire savoir par la liste de diffusion du GAC.

Le dernier thème dont on a discuté avec les autorités des SO et des AC pendant la table ronde avec le président directeur général de l’ICANN, c’est le retour aux réunions en présence. L’ICANN travaille pour célébrer l’ICANN74 à La Haye en juin en tant que réunion hybride avec une partie des personnes assistant en présentiel. On a demandé la collaboration des autorités qui nous ont demandé de présenter notre opinion sur ce qui pourrait avoir des bons résultats et ce dont on pourrait avoir besoin pour mener à bien ces modifications à partir du fait que nous avons commencé à travailler en modalité virtuelle. Voilà tout ce que je peux rapporter par rapport à l’activité des autorités des SO et des AC. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Là, vous voyez un groupe d’interaction du GAC avec le Conseil d’Administration. C’est le rapport habituel et il n’y a pas de nouveauté là. Comme nous avons peu de temps, je vous le laisserai pour que vous puissiez le lire après. Prochaine diapositive s’il vous plaît qui se rapporte au NomCom.

Comme vous le savez, le GAC fait une contribution annuelle pour guider le comité de nomination dans son processus de nomination. Nous leur présentons des critères qui peuvent être utilisés en tant qu’orientation. Et il y a eu un membre qui présentera jeudi de façon très brève les postes à pourvoir dans l’équipe de direction de l’ICANN. Nous allons aborder maintenant la prochaine diapositive.

Nous avons ici indiqué tout simplement le nombre de nouveaux délégués qu'il y a au GAC qui ont rejoint le GAC en novembre 2019 où nous avons commencé nos réunions virtuelles. Il y a 130 nouveaux délégués au GAC. Et bien sûr, nous continuons à travailler avec le personnel de soutien pour améliorer tout ce qui concerne l'intégration de ces nouveaux membres ainsi que la préparation pour les réunions du GAC, ce qui peut concerner les rapports du PDG, les actions possibles à débattre dans notre radar de décision. Et nous voulons écouter vos commentaires pour pouvoir continuer à améliorer notre travail et pouvoir répondre à vos besoins.

Maintenant, nous allons voir la prochaine diapositive. Nous voyons ici l'évolution du communiqué. Vous voyez là sur ce diagramme le processus qui a été établi quand on a commencé les réunions virtuelles. Il y a un communiqué que le GAC émet au cours de cette réunion. La préparation de ce communiqué se fait deux semaines avant la réunion. On peut à ce moment-là partager des thèmes possibles ou des questions qui devraient être incluses dans le communiqué. Cette étape précoce est facultative ; l'idée est de faciliter les délibérations pendant qu'on s'occupe de la rédaction du communiqué dans chacune des sections et de permettre aux membres de faire des consultations au niveau national avant la réunion pour inclure des références, des recherches, et que cela nous permette d'être plus efficaces dans nos délibérations et dans les références que nous incluons dans le communiqué.

Au cours de la réunion, il y aura demain une réunion de révision du communiqué et quatre séances pour la rédaction comme je l'ai dit

tout à l’heure. Nous avons aussi un Google Doc pour le communiqué pour que tous puissent contribuer à ce document. Et suivant les progrès que nous ferons dans la rédaction, nous pouvons finir d’accepter ces contributions pour le Google Doc suivant le temps disponible. Dans ce cas-là, c’est le personnel de soutien du GAC qui peut accéder à ce Google Doc pour introduire une modification qu’il faudrait apporter. Nous demandons aux rédacteurs donc de demander à l’équipe de soutien du GAC des antécédents et tout ce qui concerne l’exactitude des références qui seraient faites par rapport à des thèmes mentionnés par le passé.

Comme d’habitude, nous autorisons une période de 72 heures pour la période de révision quand la réunion du GAC sera terminée avant d’émettre le communiqué. Mais il faut signaler que pendant cette période, on ne peut pas rouvrir un texte qui a déjà fait l’objet de négociations ; c’est seulement une période pour voir s’il y a des erreurs d’orthographe ou des erreurs que nous aurions pu laisser passer. Mais ce n’est pas une période pour renégocier le texte.

Le communiqué est adopté de manière formelle après cette période de 72 heures s’il n’y a pas d’objection. Et le lundi suivant la réunion, les membres doivent recevoir le communiqué formellement adopté. Et au cas très peu probable où il y aurait des objections, ce message du lundi donnerait lieu à une réunion qu’on programmerait pour pouvoir nous mettre d’accord sur le texte final du communiqué. Comme je l’ai signalé, cette séance ultérieure du GAC n’aurait lieu que dans des circonstances exceptionnelles et bien sûr s’il y a une objection formelle.

Maintenant, nous abordons la prochaine diapositive. Je veux mentionner rapidement que quand nous utilisons le Google Doc, nous vous prions d’être tous sur le mode de la suggestion. Nous demandons de proposer le texte à l’endroit approprié pour que l’on puisse savoir qui a proposé ce texte, donc veuillez vous identifier clairement. Enfin, n’oubliez pas de cliquer sur « Reply » parce qu’on ne pourra pas savoir qui vous êtes.

Nous avons juste trois minutes il me semble. Gulden, je ne sais pas s’il y a quelque chose d’autre à dire à propos de la partie technique et de la logistique. Je vous demande de nous excuser, nous avons très peu de temps, vraiment.

GULTEN TEPE :

Merci Manal.

Bonjour à tous. Je veux parler de la logistique de la réunion et de quelques détails liés aux questions techniques.

En principe, vous avez tous reçu une invitation par le calendrier. Vous l’avez reçue pour chacune de séances du GAC. Vous aurez là aussi le lien pour toutes les séances du GAC et toutes celles de l’ICANN. Si vous ne pouvez pas y assister pour une question de fuseaux horaires ou pour d’autres engagements ou autres, vous pouvez écouter les enregistrements sur le site web du GAC. Et je partagerai le lien sur le chat pour que tous puissent avoir cette référence.

Comme dans la réunion virtuelle précédente, pour l’ICANN73, nous n’avons pas envoyé les liens Zoom dans le calendrier Invite. Les

invitations sont mises à jour 24 heures avant chaque séance. C’est une mesure de sécurité pour qu’il n’y ait pas d’interruption sur Zoom ou un Zoom bombing comme cela a été le cas par le passé. Vous pouvez aussi trouver ces liens sur le site web de l’ICANN et bien sûr, tout cela 24 heures avant le début de la séance.

Pour ce qui est des séances sur le site web du GAC, tous les membres évidemment doivent rentrer dans la séance. Autrement, vous ne pourrez pas voir les documents parce que certains documents ne sont visibles que pour certains représentants du GAC. Nous allons donc ainsi publier des rapports en anglais et les traductions pertinentes. Et après les séances, j’enverrai les liens sur le site du GAC pour que vous puissiez voir les traductions et les enregistrements de chaque séance.

Vous pouvez vous rendre sur la page de l’ICANN73 où vous verrez l’agenda. Vous avez d’autres ressources matérielles, des documents, de rapports. Et maintenant, je vais inclure sur le chat le lien pour que vous puissiez y accéder.

Pendant ces séances, veuillez inclure vos noms et qui vous représentez, une organisation, un pays. Ce que vous devez faire, c’est passer le curseur sur votre nom et il y a plusieurs options et il en a une qui s’appelle « Rename » ou « Renommer ». Vous pouvez mettre là votre nom et qui vous représentez, ce qui nous permettra d’avoir un enregistrement exact des personnes qui assistent. Nous vous remercions.

Vous pouvez aussi aider nos interprètes en suivant des critères simples. Si vous allez parler une langue qui n’est pas l’anglais, veuillez

le faire savoir au public parce que ceci permet aux interprètes de pouvoir changer de canal et savoir qu’il y aura une langue qui n’est pas l’anglais. Chaque fois que vous prendrez la parole, veuillez dire votre nom, ne parlez pas trop près du micro et s’il vous plaît, veuillez mettre en silence tous les autres dispositifs, les iPad, les téléphones, les portables. Et veuillez aller aux notifications et les mettre sur silence.

Si vous allez lire quelque chose, rappelez-vous qu’il vaut mieux pour nous d’avoir cette déclaration écrite au préalable. Et veuillez la lire à une vitesse raisonnable. Lorsque nous parlons de l’interprétation simultanée à distance, il y a un icône de Zoom qui est un globe terrestre où vous pouvez lire « Interprétation ». Vous pouvez cliquer là pour choisir la langue que vous préférez dans ce menu. Il y a les six langues des Nations Unies ainsi que le portugais.

Veuillez vous assurer de mettre à jour votre version de Zoom pour que toutes les fonctionnalités soient disponibles. Si vous avez des inconvénients liés à la version mise à jour de Zoom, veuillez vous rappeler de mettre à jour Zoom avant la séance. Autrement, la connexion sera interrompue au beau milieu de la séance.

Certains participants ne peuvent pas télécharger l’application Zoom, donc ce que nous avons envoyé, c’est un streaming sur format mp3. Lorsque nous parlons d’enregistrements et de transcriptions, celles-ci seront mises à jour au quotidien sur la page web.

Manal a dit que les séances informelles se tiendront demain, mercredi et jeudi. Manal va présenter un rapport de ce qui s’est passé la veille,

ce qui a été décidé la veille. Les membres qui ne peuvent pas assister aux réunions pour une question d’horaire peuvent assister à ces réunions qui auront lieu à 11 h 30 UTC les trois journées dont j’ai parlé.

Je finis mon intervention pour céder la parole à Manal. Merci. Je crois que votre micro n’est pas activé, Manal.

BENEDETTA ROSSI : Il me semble que Manal avait quitté les lieux. Elle revient et je lui cède la parole.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Benedetta. Je vous demande de m’excuser, il y a eu une coupure d’électricité brève.

Je vois que l’Ukraine a demandé la parole. Je demande à Andrii d’être bref.

UKRAINE : En tant que représentant de l’Ukraine au GAC de l’ICANN, je veux remercier tous les membres du GAC de leur soutien. C’est très important pour nous pendant ces temps difficile. Et je veux demander au GAC de bien vouloir effectuer un vote pour l’avis destiné au Conseil d’Administration pour que ces millions de dollars des États-Unis soient attribués pour renforcer tout ce qui concerne les installations ukrainiennes. Vous savez que c’est un thème très important pour la liberté de l’Ukraine et pour la sécurité de l’Ukraine. Je vous prie donc

de m’envoyer un message à propos du moment où cette décision pourrait faire l’objet du vote.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Andrii. Nous ne votons pas au sein du GAC. Nous allons voir comment cela peut se faire. Je ne sais pas si vous voulez soulever cette question pendant la réunion bilatérale avec le Conseil d’Administration ; je crois que c’est une alternative. Mais pour le moment, nous devons finir cette séance parce que nous avons dépassé le temps d’une minute et nos interprètes ont besoin d’une pause avant la prochaine séance.

Merci beaucoup à tous. Après la séance de questions et de réponses que nous aurons avec l’équipe de direction de l’ICANN, nous nous réunirons pour cette séance du GAC à 16 h 30 UTC. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]